



# EXTRAIT DU REGISTRE

## DES DELIBERATIONS

### DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation 22.11.2011 L'an deux mille onze et le vingt huit novembre à vingt heures quarante cinq, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LASSERRE, Maire.

Date d'affichage **Présents** : Mrs LASSERRE, BOUDES, DELPOUX, Mmes, BORELLO, COMBES, Mr CRESPO, Mme SABY, Mr RAYNAL, Mlle CARLES, Mr DE GUALY, Mmes DESFARGES-CARRERE, BONNÉ, Mr BÉNÉZECH, Mme GALINIER, Mrs BALOUP, BUONGIORNO, GALINIÉ, Mmes PORTAL, ESPIÉ, THUEL.

**Absents** : Mmes BERTRAND (excusée), BORIES (excusée), CHAILLET (excusée) Mrs MARTY (excusé), KOWALCZYK (excusé), DELBES (excusé), LE ROCH (excusé), RASKOPF, Mme RAHOU.

**N° 11/107**  
**Secrétaire** : Mr DE GUALY.

Objet de la délibération

Rapporteur : *Madame Combes*

VERSEMENT  
ACOMPTE SUR  
SUBVENTION  
COOPERATIVE  
SCOLAIRE  
ELEMENTAIRE  
MARIE CURIE

55 élèves de C.M.2 de l'école primaire Marie Curie vont partir en classe de neige du 22 au 27 janvier 2012.

Afin de pouvoir financer cette activité, il pourrait être versé à la coopérative scolaire de cette école un acompte de 70%, soit 5 876 € sur la subvention qui sera versée sur l'exercice 2012 au titre des sorties scolaires.

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

*Adopté à l'unanimité*

DECIDE de verser à la coopérative scolaire de l'école primaire Marie Curie un acompte de 70%, soit 5876 €, sur la subvention qui sera versée en 2012, au titre des sorties scolaires.

DIT que des crédits seront inscrits à l'article 6574 "subventions de fonctionnement aux personnes de droit privé" fonction 212 écoles primaires, sur le budget principal 2011.

Pour extrait conforme,  
SAINT-JUERY, le 13 mars 2012  
Jacques LASSERRE  
Maire